

N/REF : 17/02/2026 15H41 C:000073 I:02298
V/REF : AC/C40180
V/Email reçu le Mardi 17/02/2026 a 15H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. FLB
IMMEUBLE : FELIBIEN -FLB
11, RUE FELIBIEN
.
44000 NANTES

Rennes, le 03 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002
LOCALISATION : 11 RUE FELIBIEN - MME ADELAIDE VIVIANE 07 68 36 77 72
LOGEMENT N° 106492, PORTE N°42, 4° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : FOURNITURE ET POSE BALLON 150L TREPIED
Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 27/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
MISE HORS TENSION
VIDANGE BALLON
DÉPOSE BALLON
FOURNITURE ET POSE BALLON 150L + TRÉPIED
FOURNITURE ET POSE GROUPE DE SÉCURITÉ + SIPHONETTE
MODIFICATION ALIMENTATION + ÉVACUATION
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE + ÉLECTRIQUE
REMISE EN EAU
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 27/02/26 a 11H27 tcermelli@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 27/02/26 A 11:27 M. T CERPELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL159-FP.1 Ballon 150L ACI/NRJ C-T 3	1	550,00	550,00
	TOTAL H.T.			550,00
	T.V.A. a 10,00%			55,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			605,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.